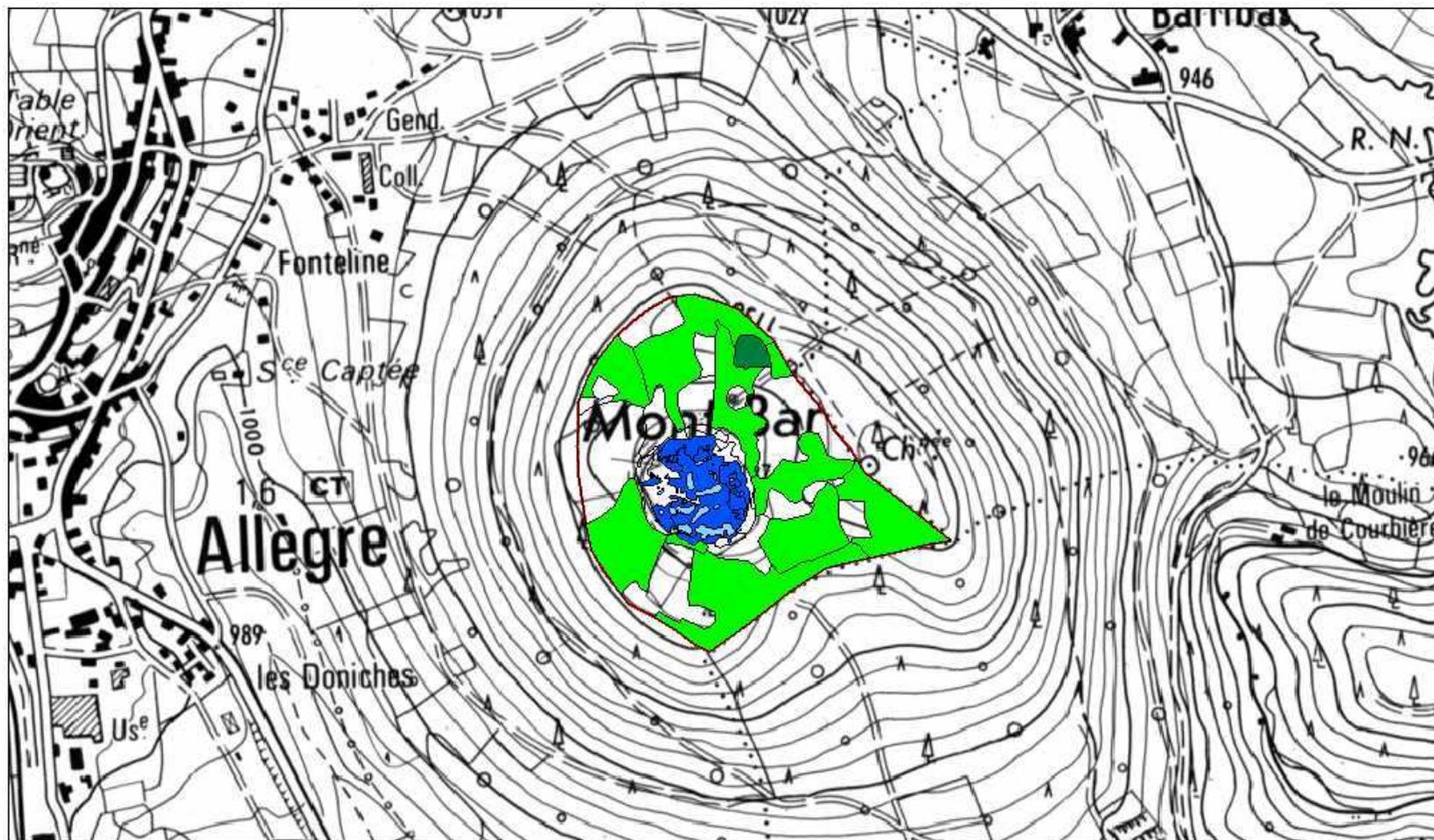


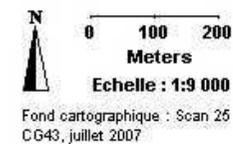
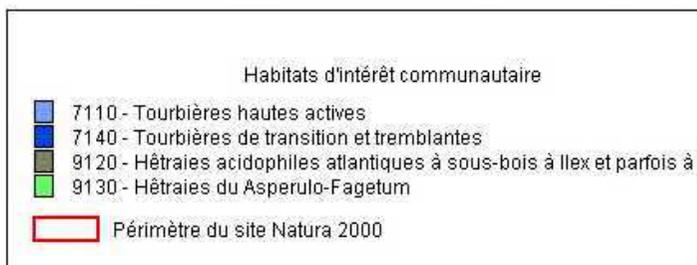
ANNEXE 1 : RECAPITULATIF DES CAHIERS DES CHARGES DES MESURES RETENUES POUR LES CONTRAT NATURA 2000

Mesures retenues		Habitats et espèces concernés*	Objectifs	Cahier des charges	Indemnité
Code	Intitulé				
A32320P et R F22711	Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable	7110, 7140, 9120, 9130	Elimination ou limitation d'une espèce animale ou végétale indésirable : espèce envahissante (autochtone ou exogène) qui impacte ou dégrade fortement l'état, le fonctionnement, la dynamique de l'habitat ou de l'espèce dont l'état de conservation justifie cette action.	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes et frais d'expert - Broyage mécanique des régénérations et taillis de faible diamètre - Arrachage manuel (cas de densités faibles à moyennes) - Coupe manuelle des arbustes ou arbres de petit à moyen diamètre - Coupe des grands arbres et des semenciers - Enlèvement et transfert des produits de coupe - Dévitalisation par annellation 	100 % du coût
A32324P	Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès	7110, 7140	Mise en défens permanente ou temporaire d'habitats d'intérêt communautaire dont la structure est fragile, ou d'espèces d'intérêt communautaire sensibles à l'abrouissement ou au piétinement	<ul style="list-style-type: none"> - Fourniture de poteaux, grillage, clôture - Pose, dépose saisonnière ou au terme du contrat s'il y a lieu ; - Rebouchage des trous laissés par les poteaux lors de la dépose de clôtures ; - Création de fossés ou de talus interdisant l'accès (notamment motorisé) ; - Création de linéaires de végétation écran par plantation d'essences autochtones - Entretien des équipements - Etudes et frais d'expert - Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action 	100 % du coût
A32326P F22714	Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact	7110, 7140, 9120, 9130	Aménagements visant à informer les usagers afin de les inciter à limiter l'impact de leurs activités sur des habitats d'intérêt communautaire dont la structure est fragile, ou sur des espèces d'intérêt communautaire sensibles (mise en place de panneaux d'interdiction de passage ou de recommandations)	<ul style="list-style-type: none"> - Conception des panneaux - Fabrication - Pose et dépose saisonnière ou au terme du contrat s'il y a lieu - Rebouchage des trous laissés par les poteaux lors de la dépose - Entretien des équipements d'information - Etudes et frais d'expert - Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action 	100 % du coût
F22712	Dispositif favorisant le développement de bois sénescents	1324, A103, A224, A236	Améliorer la représentativité et la naturalité des habitats de la directive	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien sur pied d'arbres pendant 30 ans - Etudes et frais d'experts 	100 % du coût
A32327P F22713	Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats	7110, 7140, 9120, 9130	Opérations dont les techniques elles-mêmes sont innovantes ou plus simplement d'opérations inhabituelles ne relevant d'aucune autre action listée ci-dessus	<ul style="list-style-type: none"> - Opérations prescrites et réalisées sous contrôle d'une expertise scientifique 	100 % du coût

ANNEXE 2 : CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS D'INTERET COMMUNAUTAIRE



Cartographie des habitats naturels d'intérêt communautaire
du site Natura 2000 du Mont-Bar



ANNEXE 3

**CONSULTATION DES MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE SUR LA MISE EN
ŒUVRE DU DOCOB CRATERE DU MONT-BAR (2000-2004)**



QUESTIONNAIRE

Question 1 : Etes-vous informé de l'avancée de la démarche ?

- Bien informé
- Peu informé
- Pas informé

Question 2 : Possédez-vous le DOCOB ?

- Oui
- Non

Question 3 : La démarche a-t-elle entraîné une modification ou un impact sur vos activités ou loisirs ?

- Positif
- Négatif
- Sans effet

Question 4 : D'après vous, quels ont été les apports de Natura 2000 sur le site ?

- Protection du patrimoine naturel
- Dialogue entre les acteurs
- Loisirs
- Gestion des forêts privées
- Gestion de la tourbière

Question 5 : Etes-vous associé à la réalisation d'actions ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles :

Question 6 : Connaissez-vous des actions mises en œuvre ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles :

Question 7 : Souhaiteriez-vous recevoir plus d'informations sur la mise en œuvre de Natura 2000 par l'intermédiaire d'un bulletin d'information annuel ?

- Oui
- Non
- Sans avis



Nom de la personne ayant rempli le questionnaire :

Fonction :

Organisme :

Adresse :

Tél. :

Adresse mail :

ANNEXE 4

Exemplaire du questionnaire : A titre informatif, pour favoriser les contacts et permettre une meilleure compréhension du questionnaire, les questions sont posées de vive voix au public, et une partie description de la personne s'effectue de visu.

ENQUETE DE FREQUENTATION AUPRES DES VISITEURS DU MONT-BAR

Au cours de l'été 2006, le Conseil Général réalise une enquête auprès des visiteurs du Mont-Bar afin de mieux connaître leurs attentes, leurs besoins et d'améliorer leur satisfaction et la gestion de cet espace naturel.

Depuis 6 ans, le Conseil Général met en œuvre un programme d'actions visant à préserver ce patrimoine naturel, qu'il convient aujourd'hui de réactualiser.

Dans ce cadre, nous sollicitons vos remarques avec intérêt et vous serions très reconnaissant de bien vouloir consacrer 5 minutes pour répondre à ce questionnaire.

Naturellement nous garantissons l'anonymat de vos réponses.

Quelques infos....

Date :..... Heure :.....

Lieu de rencontre :.....

Condition météo :

beau temps

couvert

mauvais temps

Qui êtes vous ? (a remplir sans poser les questions)

Sexe

Homme

Femme

Age

15-24 ans

25-34 ans

35-44 ans

45-54 ans

55-64 ans

65 ans et +

Accompagnement

Seul

En couple

Groupe d'adultes =2

Groupe d'adultes >2

Avec adolescents 12-16 ans

Avec enfants < 12 ans

Groupe organisé

Chaussures

Chaussures de ville

Chaussures de sport

Chaussures de marche

Autre

1. Où habitez-vous ?

- Haute-loire : commune ?.....
- France : département ?.....
- Etranger : pays ?.....

2. Comment avez-vous connu le Mont Bar ?

.....
.....

3. Etes-vous déjà venu au Mont Bar ?

- Oui Non

Si oui, combien de fois êtes-vous déjà venu ?

- 1 à 2 fois
- 3 à 5 fois
- 6 à 10 fois
- Je viens régulièrement (préciser la périodicité de vos visites).....

4. Vous venez ici pour? (3 réponses maximum)

- Se détendre dans un cadre naturel
- Découvrir le paysage
- Observer, développer vos connaissances sur la nature
- Marcher, pratiquer une activité sportive
- Partager un moment entre amis
- Autre (préciser).....

5. Quel chemin avez-vous emprunté ?

- La montée par Céaux d'allègre Le tour du cratère
- La montée par Allègre Le tour du Mont Bar

Etes-vous passé par la passerelle ?

- Oui Non

Si vous venez régulièrement empruntez-vous toujours le même chemin ?

- Oui (pouvez-vous préciser)
- Non

6. Comment jugez-vous les équipements et les accès sur le site?

	satisfaisant	peu satisfaisant	pas du tout satisfaisant	sans opinion
la signalisation routière				
l'accessibilité des sentiers				
l'état des sentiers				
le balisage des sentiers				
le nombre de panneaux d'information				
le contenu des panneaux d'information				
la propreté du site				

7. Vous sentez-vous en sécurité sur le site ?

- Oui complètement Pas vraiment Non

Pourquoi ?.....
.....

8. Quelle est votre perception du cœur du cratère ?

- C'est une clairière
 Un espace naturel remarquable
 Une tourbière

9. Avez vous eu envie d'aller dans le cratère?

- Oui Non

Pourquoi ?.....

L'avez-vous fait ?

- Oui Non

Pourquoi ?.....

10. Avez-vous des attentes particulières par rapport à la découverte de ce cratère ?

Oui, lesquelles ?.....
.....

Non, pourquoi ?
.....

11. Avez-vous aperçu les mots “réserve naturelle volontaire” et “Natura 2000” sur ce site?

Natura 2000

Oui Non

Réserve naturelle volontaire

Oui Non

Si oui, savez-vous ce qu'ils signifient (pouvez-vous précisez en quelques mots) ?

.....
.....
.....

12. Ce site est-il selon vous soumis à une réglementation particulière?

Oui Non Ne sais pas

Si oui, pouvez- vous préciser ?

.....
.....
.....

13. Avez- vous des remarques à faire ?

.....
.....
.....
.....

Nous vous remercions de votre collaboration et vous souhaitons un agréable séjour

Analyse du questionnaire sur la fréquentation du Mont Bar.

Plan :

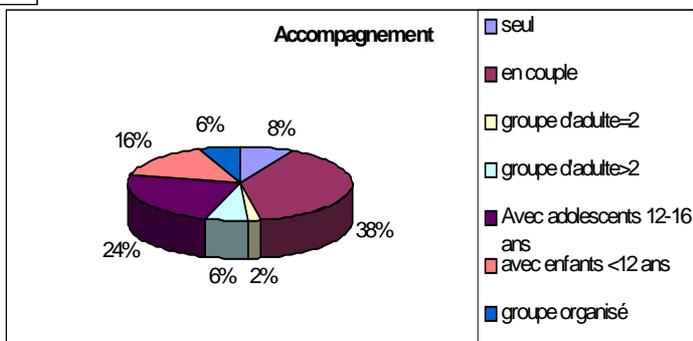
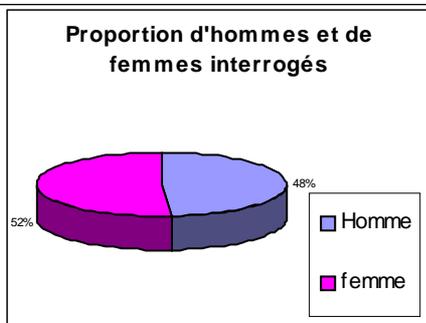
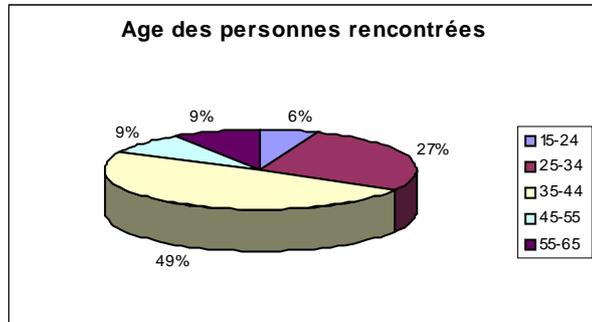
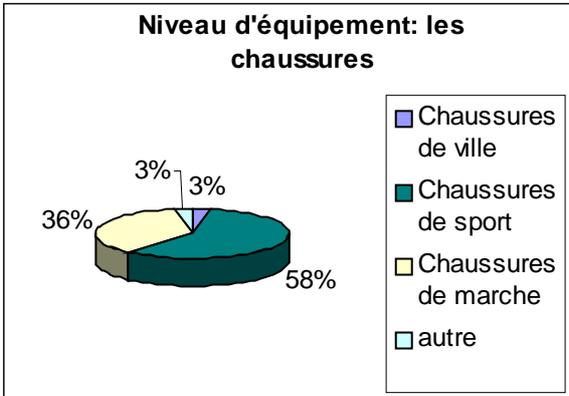
- 1) Observation du public rencontré.
 - 2) Approche sur les moyens de vulgarisation du site et périodicité des visites du public.
 - 3) Fréquentation du sentier balisé.
 - 4) Jugement du public des équipements et accès sur le site.
 - 5) Perception et attentes du public vis à vis de la découverte de la tourbière.
 - 6) Connaissances du public concernant les outils de protection et de la réglementation en vigueur.
 - 7) Observations et souhaits du public.
- Conclusion

Méthodologie:

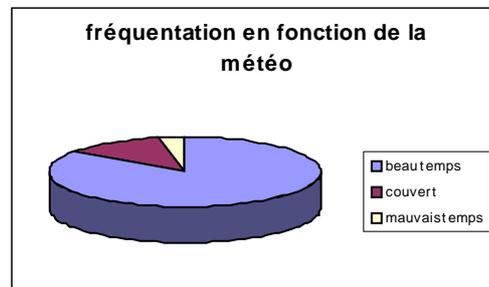
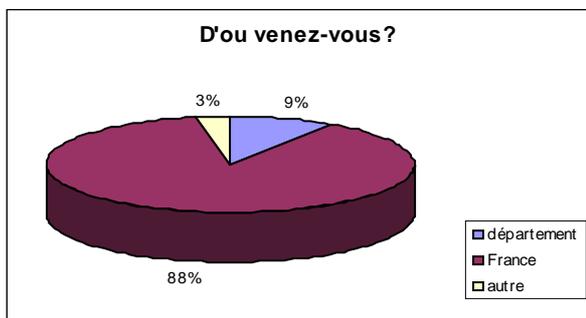
- Préparation du questionnaire sur la base d'objectifs qui sont :
 - ✓ *Type de fréquentation, cheminements, périodicité,*
 - ✓ *Satisfaction et attente du public,*
 - ✓ *Impact de la fréquentation sur la tourbière,*
 - ✓ *Identification des risques par le public et connaissance de la réglementation.*
- 10 demis journées passées sur le terrain sur la période du 15 juillet au 10 août,
- Lecture du questionnaire au public volontaire et prise de note des éléments de réponses,
- Analyse des 33 questionnaires représentant 132 personnes dont 66 adultes.

1) Observation du public rencontré

Les personnes rencontrées ont en majorité entre 25 et 44 ans et sont souvent accompagnées d'enfants.

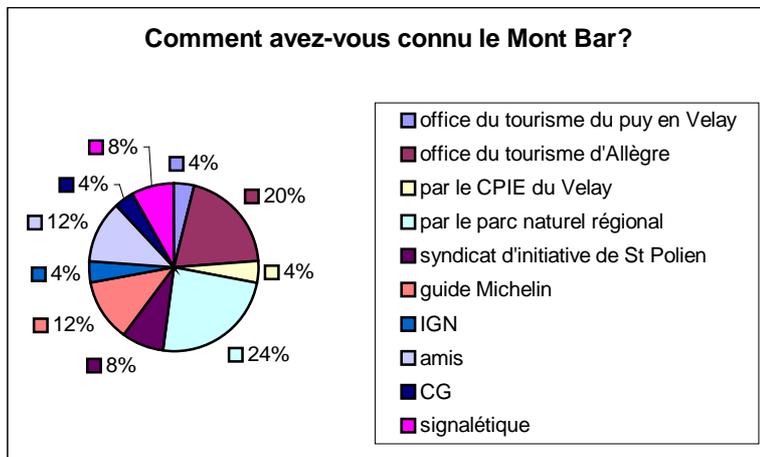


La proportion de visiteurs domiciliés sur le département est relativement faible. 88% sont des touristes issus de départements éloignés répartis de manière très hétérogène sur la France. Nous pouvons tout de même remarquer une proportion plus importante des départements du nord de la France. Bien sûr l'importance de la fréquentation varie en fonction de la saison et de la météo.



Question1

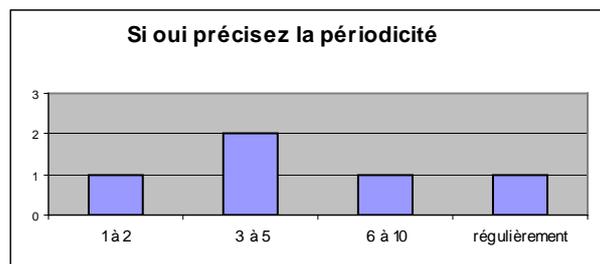
2) Approche sur les moyens de vulgarisation du site et périodicité des visites du public.



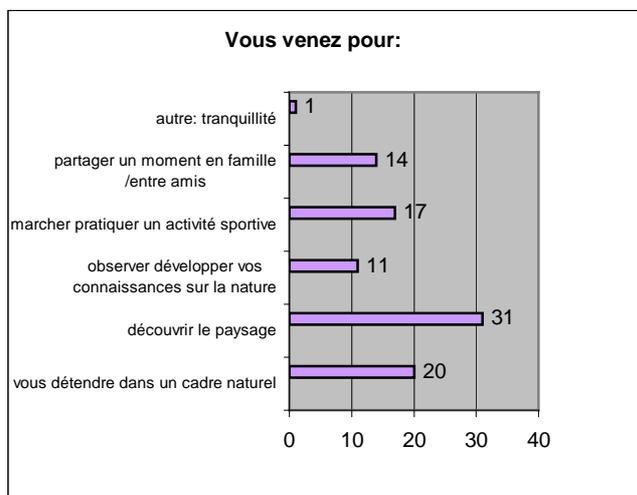
Le parc naturel régional du Livradois-Forez et l'office du tourisme d'Allègre sont les sources d'informations les plus utilisées du public.

Question 2

La périodicité des visites est très variable. Seules les personnes domiciliées dans le département sont venues plusieurs fois au Mont Bar. La fréquence de leur passage est hétérogène.



Question 3



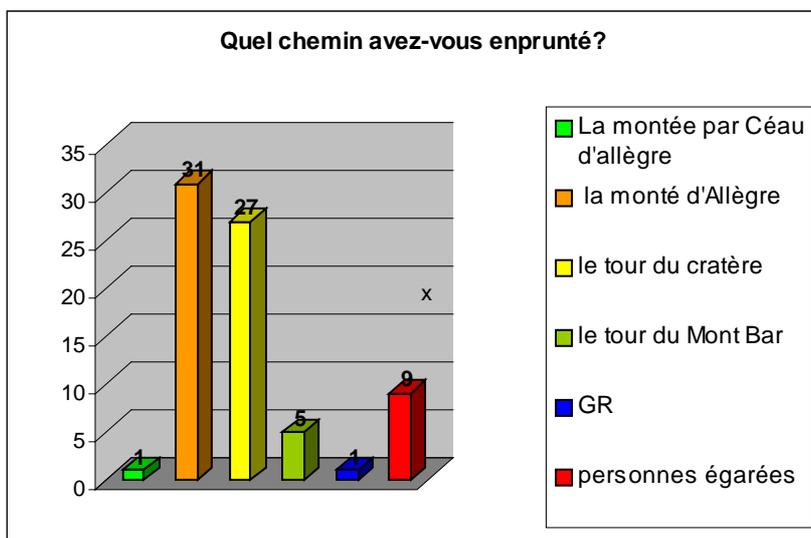
Question 4

La manière dont la question portant sur les raisons de la visite est posée n'est pas très judicieuse. Nous avons proposé un certain nombre de réponses en limitant la possibilité de réponses à trois choix. Les propositions n'étant pas incompatibles, plusieurs personnes ont été tentées de choisir toutes les possibilités. Malgré cela la réponse prédominante reste la découverte du paysage typique du volcanisme assortie à l'originalité de la tourbière.

3) L'utilisation du sentier balisé

Le chemin emprunté est principalement celui de la montée d'Allègre, puis le tour du cratère sur le chemin du pourtour de la tourbière.

Mais cette question est difficilement analysable car il aurait fallu être deux personnes positionnées au même moment sur le parking d'Allègre et sur la montée de Céaux d'Allègre. Ainsi nous aurions su l'importance de la fréquentation par Céaux d'Allègre et le type de personnes fréquentant ce chemin sur la même période. Pour des raisons de disponibilité, le chemin de Céaux d'Allègre a été soumis moins souvent au questionnaire. De plus il est beaucoup moins fréquenté. Les personnes venant régulièrement ne fréquentent pas toujours le même chemin qui varie entre le tour du Mont Bar, la Montée d'Allègre et celle de Céaux d'Allègre.



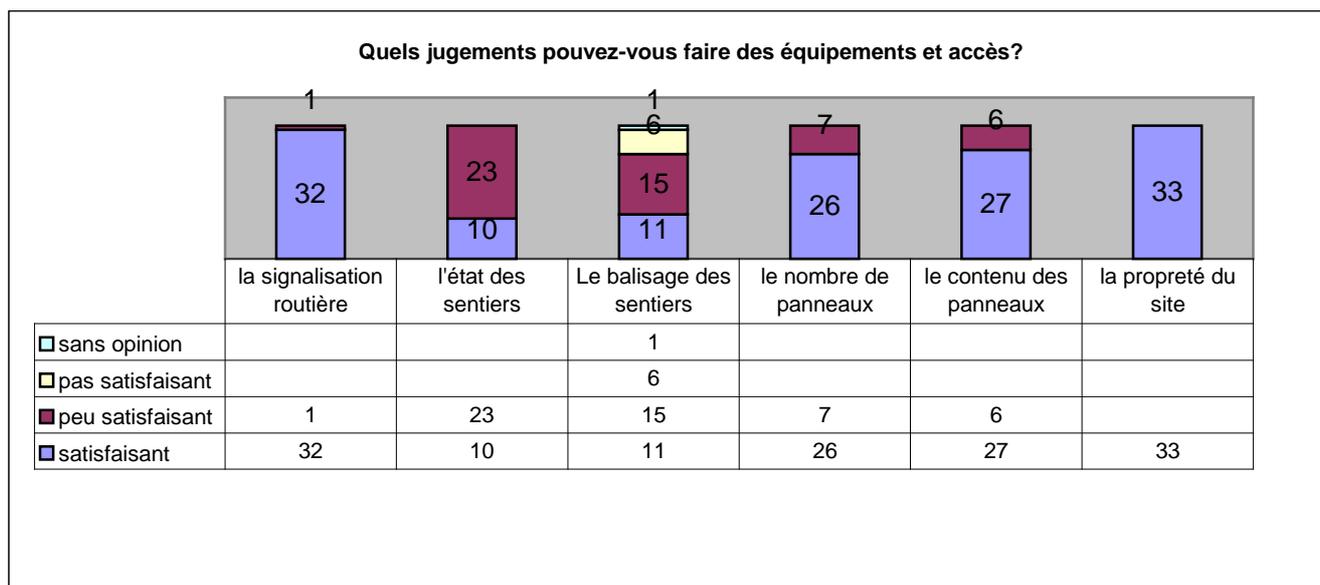
Question 5

Lors de leur parcours, la plupart des visiteurs passe par la passerelle en bois où est installé l'éco-compteur. Les personnes qui ne la traversent pas sont soit égarées au niveau de l'embranchement du chemin de Céaux d'Allègre, faute de balisage, soit ne souhaitent pas faire le tour complet de la tourbière.

Un véritable problème apparaît, celui du balisage. Un grand nombre de personnes ont des hésitations à plusieurs reprises sur la direction à suivre. 27% des personnes interrogées disent s'être perdu au cours de la balade. Certains ayant des enfants, ont passé un mauvais moment. Une proposition sur un complément de balisage, pour éviter ce genre d'incident, a été faite.



4) Jugement du public sur les équipements et accès sur le site.



Question 6

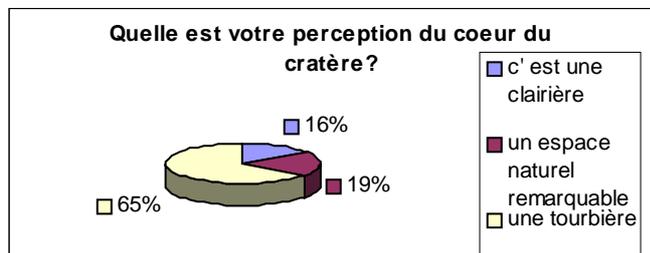
- Le public est en grande majorité satisfait de la propreté du site, de la signalisation routière, ainsi que du nombre et du contenu des tables d'informations. Certains ont jugé cela moyennement satisfaisant, et ont apporté des propositions sur les informations qu'ils jugent manquantes dans la partie « remarques ».
- Les points très critiqués sont « l'état du sentier », et « le balisage du parcours ». La majorité du public considère que l'état du sentier est normale pour la topographie et respecte le côté naturel, mais l'estime assez dangereux pour les enfants et les personnes âgées du fait qu'il soit glissant, instable et raviné.
- Le balisage du sentier est une énigme pour beaucoup de visiteurs. Ils se rendent bien compte que le chemin qu'ils ont suivi ne correspond pas à celui indiqué sur le premier panneau placé sur le parking d'Allègre. Plusieurs points sont sources d'erreurs par manque de bornes directionnelles ou de visibilité du balisage. Le nombre de parcours balisés qui s'entremêlent rajoute à cela des possibilités d'erreurs de parcours. Une proposition d'amélioration du balisage sur le sentier actuel sera effectuée.

A la question 7 « vous sentez-vous en sécurité sur le site », toutes les personnes interrogées ont répondu « oui ». Ils disent se sentir en confiance.

5) Perception et attente du public vis-à-vis de la découverte de la tourbière.

Le public est étonné de voir un espace central aussi original. Les personnes n'ayant jamais vu une tourbière, la considère comme une clairière avant de lire les tables d'informations.

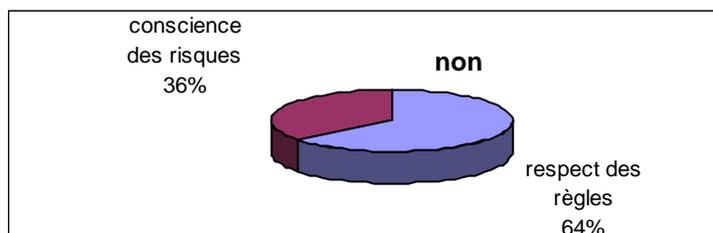
Question 8



Question 9



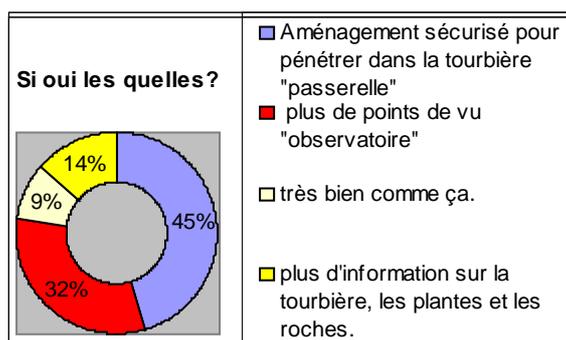
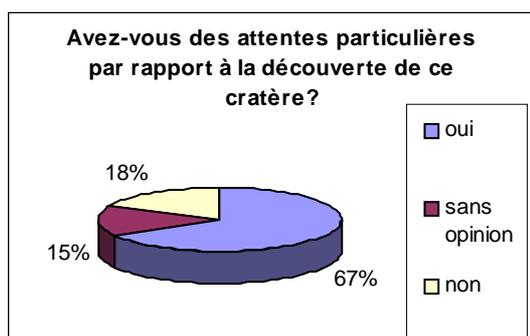
Ce lieu, par son originalité, éveille la curiosité des visiteurs qui se disent en majorité tentés de pénétrer dans la tourbière. Il recherche le contact avec le structure molle typique des tourbières et cherche aussi à avoir un point de vue plus large du cratère. Un certain nombre d'entre eux ont pénétré dans la tourbière, mais beaucoup plus l'aurait fait si une signalisation forte de mise en garde et des fascines interdisant l'accès n'étaient pas en place.



Question 9

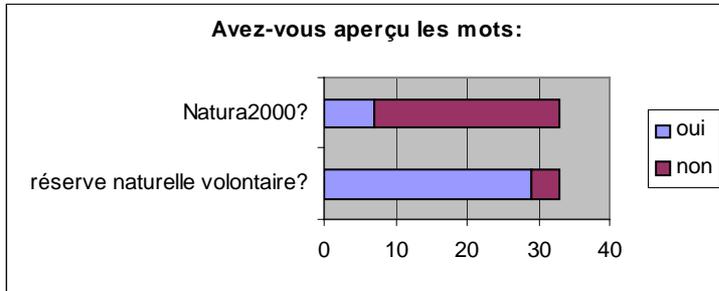
Les attentes du public pour la découverte de la tourbière sont assez représentatives des raisons pour lesquelles certains pénètrent dans celle-ci. La plupart disent être intéressés par d'autres aménagements qui leur permettraient de découvrir la tourbière et le cratère de manière plus générale, par des moyens plus variés.

Question 10

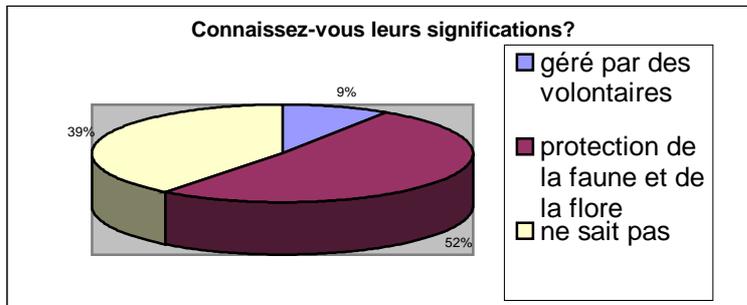


6) Connaissances du public concernant les outils de protection et de la réglementation en vigueur

Le public perçoit le mot « réserve naturelle volontaire » mais ne connaît pas la signification ni son rôle. Cela est parfaitement compréhensible puisque aucune information n'est développée sur le site à ce sujet. Le mot « Natura 2000 » n'est pas très visible et sa signification n'est pas précisée non plus, ce qui explique qu'il ne soit pas perçu du public.



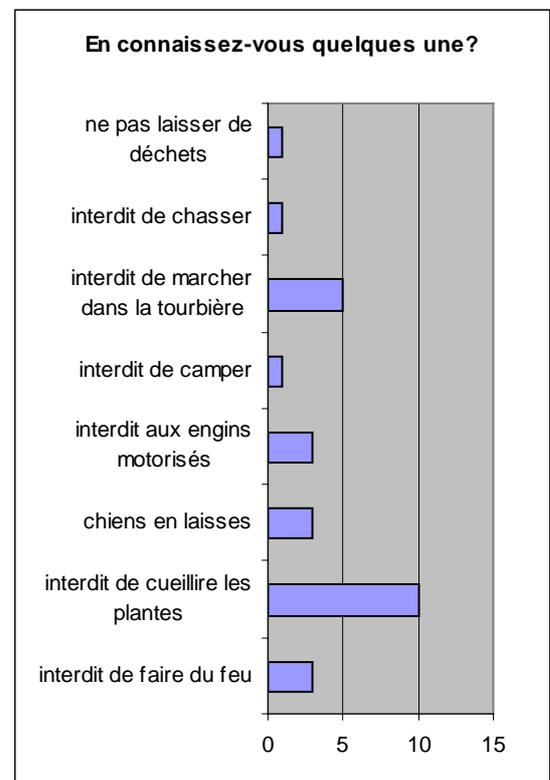
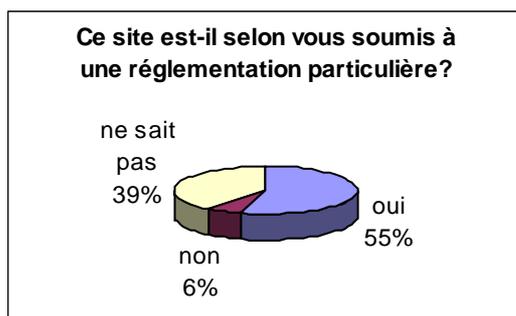
Question 11



Pour ce qui est de la réglementation en vigueur, peu d'informations sont visibles sur le site, ce qui explique la faible proportion de personnes capables de citer plusieurs règles de conduite.

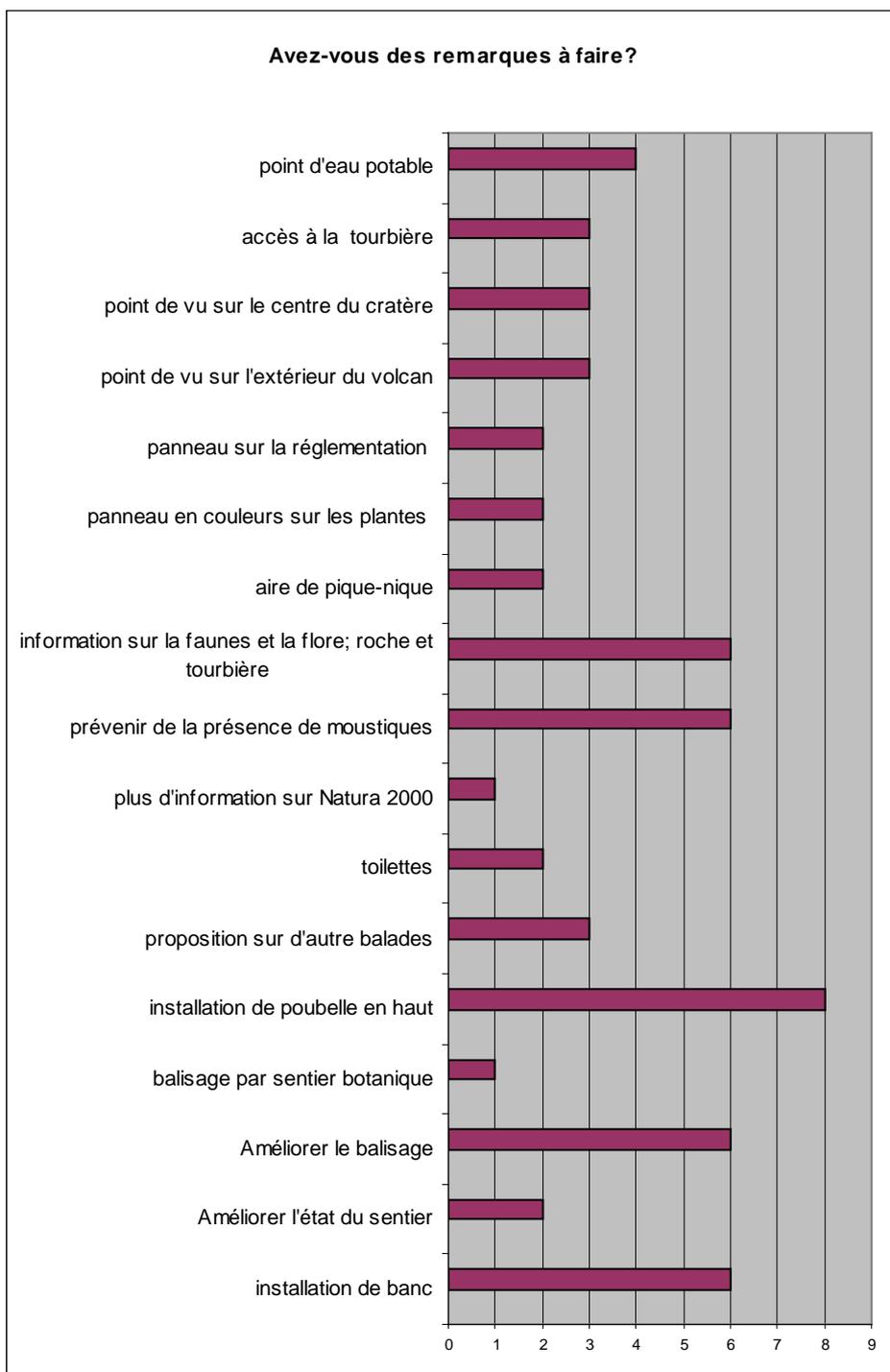
Celles visibles sont : l'interdiction d'accès aux engins motorisés et l'interdiction de pénétrer dans la tourbière. Les gens se basent sur les règles habituelles de protection de la nature en sachant que le site fait parti du PNRLF.

Question 12



7) Observations et souhaits du public.

A la question « avez-vous des remarques à faire », les visiteurs reprennent certains éléments déjà évoqués. Leurs insistance montrent que ce sont pour eux des points importants. Néanmoins, il en ressort des choses intéressantes notamment sur des installations qui pourraient être prises en compte dans un futur remaniement du dispositif d'accueil, et cela pour améliorer la qualité de l'accueil du public. Entre autre, le balisage et tables d'informations complétés, l'accès à des toilettes et points d'eau, l'amélioration de la visibilité sur la tourbière, et peut-être dans la mesure du possible, l'installation d'un banc et une poubelle en haut du sentier.



Question 13

En conclusion

Le site du mont Bar draine un large public par son attrait naturel et paysager et correspond en général aux attentes du public. Mais il conviendrait de porter quelques améliorations au balisage et il semblerait important d'apporter un complément d'information sur la réglementation en vigueur. Des propositions pourront être avancées.

La grande question concernant la construction d'un observatoire sur le pourtour de la tourbière reste entière, le public semblerait apprécier un aménagement permettant de voir la tourbière de manière plus générale. Un tel aménagement resterait lourd à mettre en place par la charge des travaux (fondations en béton, passage d'engins motorisés de type grue....) et par l'investissement financier que cela demanderait (de 30 000 à 50 000€).

On peut aussi se demander si un tel aménagement dissuaderait le public de pénétrer dans la tourbière, s'il pourrait valoriser le site au point d'avoir une augmentation de la fréquentation qui pourrait elle-même avoir des impacts néfastes sur la tourbière? Toutes ces questions seront à peser dans la prise de décision d'un tel aménagement.

ANNEXE 4

Le balisage du sentier du Mont Bar

Le public rencontre des difficultés d'orientation en suivant le balisage existant. Selon l'analyse du questionnaire environ 27% des personnes interrogées se sont égarées en cours de circuit. Différentes causes peuvent être identifiées : le panneau d'information incomplet et erroné au départ du chemin d'Allègre et le balisage du circuit.

Deux options sont possibles pour ce second point, soit améliorer le balisage actuel en rajoutant des bornes directionnelles, ou bien changer le mode de signalisation du balisage en retirant les bornes directionnelles et en réalisant sur des supports naturels un balisage à la peinture.

Voici quelques suggestions pouvant améliorer la signalisation de la visite et pallier aux égarements et cheminements hors sentiers. Ceux-ci peuvent suivant l'importance, avoir un impact sur les milieux forestiers protégés.

1) Le panneau d'information au départ du chemin d'Allègre

En premier lieu, le balisage en place ne correspond pas avec l'itinéraire indiqué sur le panneau du parking d'Allègre. Le public ne s'attend pas à utiliser le même chemin pour le départ et pour l'arrivée. De plus il trouve une borne directionnelle signalant la fin du circuit « le remerciant de la visite » dans les premiers mètres de l'ascension. L'explication tient au fait qu'une partie de cette borne, s'adressant au public montant, a subi un vandalisme antérieur et n'est pas remplacée.

Les propositions d'amélioration sont les suivantes :

- ◆ Modifier l'itinéraire erroné indiqué aux visiteurs pour ne pas les induire en erreurs. Le cheminement est visible sur la carte annexe.
- ◆ Indiquer les différents circuits possibles et leurs itinéraires respectifs (couleur du balisage; indication km; nombre d'heures). Possibilité d'ouverture sur d'autres balades, ou d'intégrer la visite du Mont Bar dans un des circuits pédestres de plus longue durée, visibles en annexe.
- ◆ Placer au départ du sentier, un règlement indiquant les consignes de bonnes conduites qui s'appliquent sur le site à titre d'information pour les visiteurs,
 - Pour votre sécurité ne pas pénétrer dans la tourbière.
 - Veuillez rester sur les chemins balisés et ne pas vous déplacer à travers bois.
 - Ce site est protégé, ne pas cueillir ni dégrader la flore.
- ◆ Expliquer le système de balisage appliqué pour la visite du cratère.
- ◆ Indiquer la présence de moustiques à certaines périodes et recommander l'utilisation de protection.

2) Le balisage du circuit

1^{ère} option : Améliorer le balisage actuel, en rajoutant des bornes directionnelles.

1) Balisage du chemin de la montée d'Allègre.

D'après l'analyse des questionnaires, deux endroits posent problèmes au public. Effectivement, nous pouvons retrouver aux embranchements des chemins indiqués en rouge

sur la carte annexe, la trace de 3 balisages différents (jaune, orange, GR) ainsi qu'une petite trace de martre de couleur vert feuille alors que le public est habitué à voir des bornes en bois avec la trace de la martre. Le public est d'autant plus désorienté qu'il n'est pas prévenu.

Les propositions d'amélioration sont les suivantes :

- ◆ Rajouter deux bornes directionnelles près de la parcelle n°1337 et n°1357 (voir plan).

2) Balisage du sentier du pourtour de la tourbière.

Le balisage comporte un point où le public est mal renseigné sur le chemin à suivre. A la bifurcation du chemin de la montée de Céaux d'Allègre, une borne est installée à cet endroit mais ne montre pas la direction à suivre. Si le public interprète mal la balise, il est dirigé vers Céaux d'Allègre.

Si on attache de l'importance sur le sens de la visite, il faudrait préciser la direction à suivre au niveau du premier carrefour à côté de la parcelle n° 2300.

Les propositions d'amélioration sont les suivantes :

- ◆ Pour pallier à cela un simple rajout sur les balises directionnelles d'une petite plaque en bois gravée d'une flèche, permettrait de s'orienter.
- ◆ Rajouter cet élément sur toutes les balises directionnelles du circuit.

2ème option : Nouveau dispositif de balisage et suppression des bornes préexistantes.

Le nouveau dispositif de balisage consisterait à retirer les bornes directionnelles et réaliser sur des supports naturels un balisage à la peinture.

L'empreinte de la Martre, réalisée en pochoir, est utilisée ici afin de constituer le repère identitaire du sentier d'interprétation. Pour pallier aux égarements, l'empreinte doit être bien visible par sa couleur, son positionnement et indiquée sur des supports naturels avec insistance.

Le parcours est ainsi rendu plus ludique dans le cadre de son interprétation au caractère magique, et permet de conserver l'intérêt paysager du site. Ce système est intéressant financièrement en coût de fonctionnement comparativement aux bornes directionnelles préexistantes qui subissent des dégradations régulières et coûteuses.

En conclusion

Les modifications proposées pourraient minimiser les désagréments de l'égarement aux visiteurs. Intensifier le balisage sur les points précédemment décrits, permettrait d'éviter les cheminements hors sentiers du public. Ces derniers peuvent suivant l'importance, avoir un impact sur les milieux forestiers protégés.

La seconde option pour un nouveau dispositif de balisage est particulièrement intéressant car revaloriserait le caractère naturelle du site et permettrait une interprétation plus ludique de la visite. Ce dispositif ne remet pas en jeu les autres mobiliers bois en place qui ont eu un intérêt pédagogique.